
2015 01 30 Compte rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Xavier Daran, Jacqueline Darolles, Francis Dutech, José Moulis, Éric Rollandin, Patrick Saint-Supéry.

Excusés : Léonce Biamouret, Jacques Esparseil

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Bourda

La séance est ouverte à 20h30

1. Remboursement de caution du locataire du T2

Suite au départ de M. Leblanc du logement, il est constaté que le logement est en bon état. L'agence Cester de l'Isle-Jourdain a assuré la recherche des locataires, ainsi que les états des lieux entrants et sortants. Le coût de cette prestation est de 290€.
Le logement est loué au 1^{er} janvier sans perte de loyer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le remboursement de la caution.

2. Plan de Prévention du Risque Inondation

M. Biamouret représentait la commune. Il est constaté qu'aucune habitation n'est menacée. Seules les récoltes sont concernées par les crues potentielles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le Plan de Prévention du Risque d'Inondation.

3. Chantier de l'église

Etude des devis de peinture du clocher

L'entreprise Dutrey propose un devis à 13600€ ferronneries comprises.
Les travaux sont à prévoir mi-mars.

Choix de l'aspect de la façade du clocher

Même si le coloris global est identique, deux hypothèses sont proposées dans l'une il est envisagé de valoriser les reliefs. Cette hypothèse semble apporter une meilleure valorisation de l'édifice. Toutefois, un essai sera demandé pour comparer les deux hypothèses.

Etude des devis de la chaire

L'accoudoir de la chaire était en velours et il s'est dégradé avec le temps. Pour le remettre à neuf, le simili-cuir semble approprié. L'entreprise DA SILVA propose d'effectuer les travaux pour un montant de 389€TTC

Réparation des gypseries

Concernant la réparation des fonds baptismaux, du Narthex, de l'Autel ainsi que des travaux statutaires, le devis de l'entreprise se monte à 5195€

Etude de réparation de la cloche

L'étude montre que les travaux n'ont pas d'urgence immédiate.

Bilan global des travaux

La réception partielle des travaux de l'église est prévue pour le 4 mars à 16h00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide les devis en cours. La commission suit les travaux.

4. Avant-projet concernant la mise en valeur de l'église

Afin de limiter l'humidité à l'intérieur de l'église, il semble important de devoir engazonner le pourtour de l'église. M. Cadot, architecte peut proposer un projet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite confier cette étude à M. CADOT.

5. Constitution de la commission « communication » et préparation de l'inauguration « Mairie-Eglise »

L'objectif est de structurer la communication, de collecter l'information et la diffuser. Notamment, le travail portera sur l'adéquation aux supports numériques et papier.

La commission est composée de Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Xavier Daran, Francis Dutech, Eric Rollandin.

L'inauguration des bâtiments communaux aura lieu le samedi 20 juin. Un inventaire des personnes à inviter est ouvert.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la constitution de cette commission et réfléchit à l'organisation.

6. Compte-rendu des réunions

Les cérémonies de vœux dans les communes et à la communauté de communes se sont succédé au mois de janvier.

La Sainte Barbe est organisée à Samatan le 31 janvier.

L'association « vivre toujours » développe un certain nombre d'activités et a tenu son assemblée générale.

L'assemblée générale de GESTES s'est tenue le 24 janvier. Malgré une année difficile le budget reste équilibré. Il est à noter que la commune de Montamat a envisagé de quitter la structure. Eu égard aux compétences de la Communauté Arrats et Gimone la commune de Lahas quitte GESTES.

Le Conseil Municipal, a assuré la représentativité de la commune dans ces diverses manifestations.

Informations et questions diverses

La remise aux normes de la salle polyvalente a coûté 8309€. Ces travaux ont été effectués dans un délai très serré.

La commission de sécurité est passée le 22 janvier et a donné un avis favorable. M. le Maire participera à la commission départementale du 5 février.

Le Conseil Municipal se réjouit de pouvoir remettre la salle à la disposition du public et remercie l'ensemble des acteurs pour leur réactivité.

La communauté de communes finance des panneaux de délimitation d'agglomération. Ces panneaux seront positionnés aux quatre sorties :

- Sur la route de Bézéril, entre l'école et M. Delcassé,
- Sur la route de Samatan, légèrement en dessous de la maison Duthil
- Sur la route de Frégouville, après la maison « Poncet »
- Sur la route du cimetière

Un bornage précis sera établi avec la communauté de communes. Ces limites sont nécessaires de manière à fixer les limites de compétences de voirie.

Il faut élaborer un cahier des charges en vue de préparer le Plan Local d'Urbanisme.
La réunion de la commission « urbanisme » est prévue mardi 3 février à 18h00.

Suite aux propositions du Conseil Municipal et aux contacts avec le SICTOM et la Communauté de Communes, à Hourane le site sera remonté pour des raisons de sécurité et positionné sur l'autre côté de la route.

M. le Maire est mandaté pour mettre en œuvre la réorganisation des sites.

Une benne d'encombrants a été demandée.

Le SICTOM va être sollicité pour évaluer le coût.

L'ancien photocopieur est mis à disposition de la société de chasse.

Le photocopieur sera retiré rapidement.

Le bornage du chemin d'en Fontaine aura lieu le vendredi 13 février

M. Dutech représentera la commune de Noilhan

L'ordre du jour est épuisé : il est 23h30